

Bulletins municipaux 2021

octobre 2021

OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT DE SAINT-LÔ AGGLO



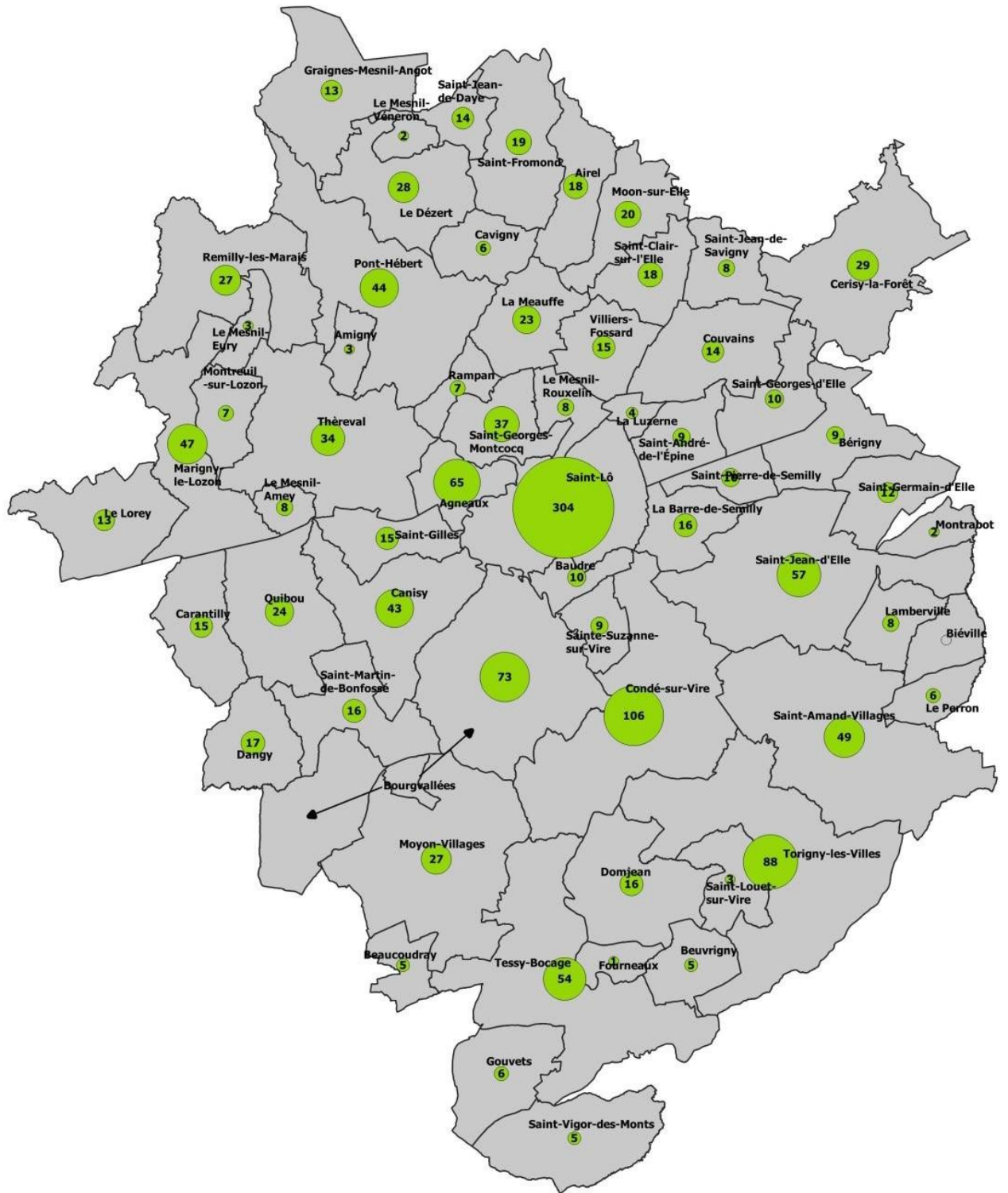
En mai 2020, Saint-Lô Agglo lançait une nouvelle Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) sur toutes les communes de l'agglomération pour les 5 années à venir. Cette opération est renforcée par une opération de revitalisation du centre-ville de Saint-Lô (dans le cadre du dispositif national Action Cœur de Ville) et d'une opération de revitalisation de 26 centres-bourgs par des aides à la réhabilitation de logements dégradés vacants depuis plus de 2 ans.

L'OPAH a pour ambition de lutter contre la précarité énergétique, l'habitat indigne et la vacance des logements tout en permettant de rehausser l'offre locative. Elle permet aussi d'adapter les logements au vieillissement et au handicap. Rappelons que l'objectif de + de 1 000 logements à améliorer sur cinq ans a été fixé.

Chiffres au 30 juin 2021

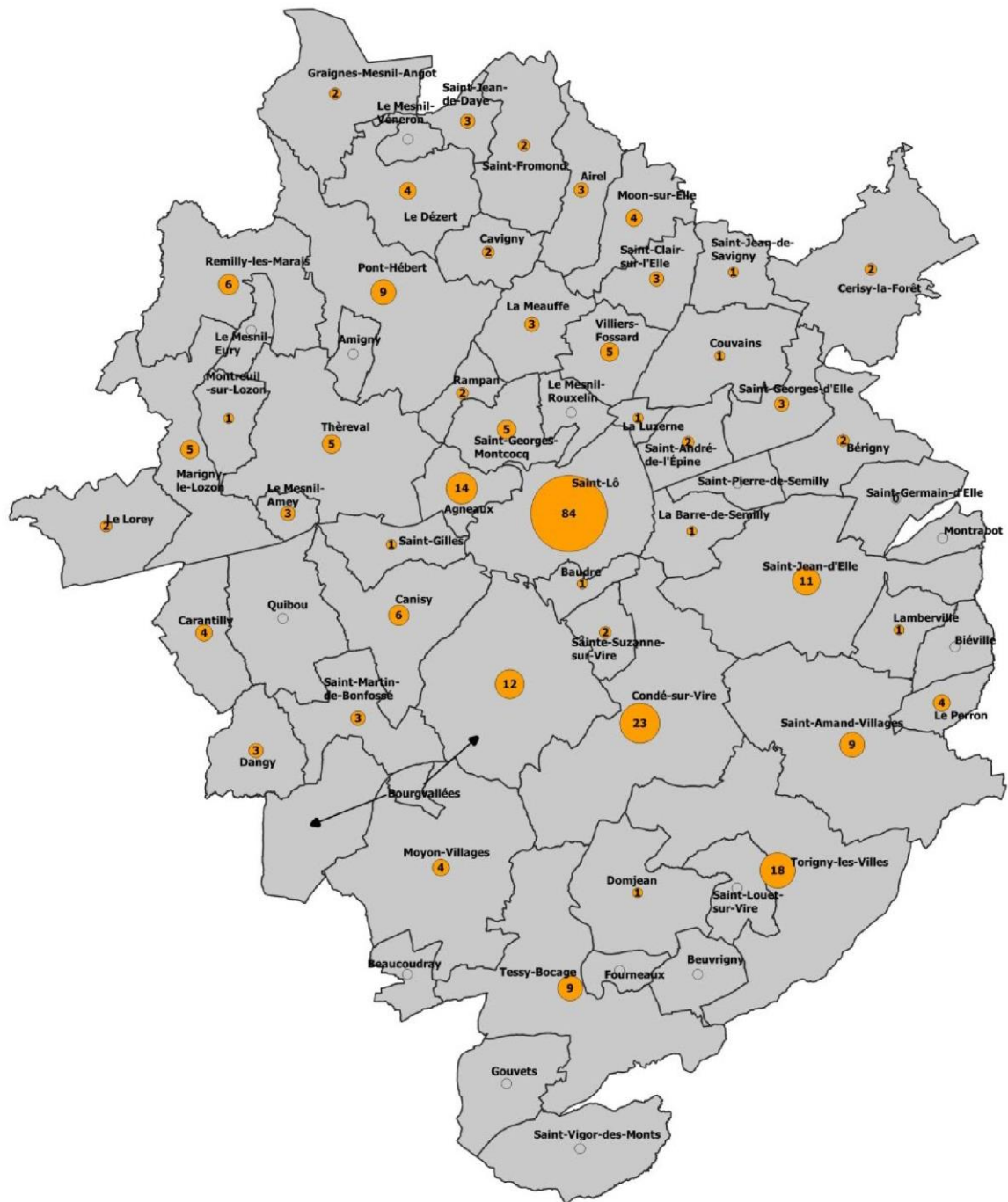
- **1 564** porteurs de projets ont été informés.

Prenez les chiffres de votre commune en fonction de la carte suivante



- 293 projets soutenus financièrement .

Prenez les chiffres de votre commune en fonction de la carte suivante



Non seulement l'OPAH redynamise le marché de l'habitat privé, mais elle apporte de l'oxygène à l'économie locale en créant de l'activité pour les entreprises du bâtiment.

L'attribution des aides n'est pas systématique, elle varie, dans certains cas, en fonction des ressources, de la nature des travaux envisagés et de l'état du bien. Aussi, si vous envisagez des travaux, ne les engagez pas avant d'avoir contacté le CDHAT, opérateur habitat basé à Saint-Lô, mandaté pour vous conseiller et vous accompagner dans vos démarches de travaux (information sur les aides mobilisables, conseil sur les travaux, établissement du plan de financement, montage des dossiers de demande de subventions, suivi des dossiers).

CONTACT CDHAT

210 rue Alexis de Tocqueville - Parc d'Activités du Golf
50000 SAINT-LÔ

par téléphone, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30,
au **02 33 75 62 40** ou par mail : contact@cdhat.fr **ou venir lors des
permanences sans rendez-vous (à partir du 15 octobre) :**

- ✓ **Saint-Lô** – Tour Agglo – 59, rue du Maréchal Leclerc - **les 4 premiers lundis de chaque mois de 9h à 12h**

- ✓ **Tessy-Bocage** – Tessy-sur-Vire – Pôle des solidarités – 1 place JeanClaude Lemoine – **1^{er} jeudi de chaque mois de 14h à 17h**

- ✓ **Marigny-le-Lozon** – Marigny – Pôle public – 1 place Cadenet - **2^{ème} jeudi de chaque mois de 14h à 17h**

- ✓ **Saint-Clair-sur-l'Elle** – Maison des services – 17 place Guillaume Le Conquérant – **3^{ème} jeudi de chaque mois de 14h à 17h**

- ✓ **Torigny-les-Villes** – Torigni-sur-Vire – Place Charles de Gaulle – **4^{ème} jeudi de chaque mois de 9h à 12h**